

# QUE FAIT LA POLICE ?

## Observatoire des Libertés Publiques

Bulletin intérieur d'information ▶ Mensuel ▶ Numéro 100 ▶ Mars 2004

### 100% POLICE

Pour ce centième numéro de Que fait la Police ?, nous avons fait un cauchemar en forme de mauvais conte de fée. Il était une fois la police de la République -une cohorte de fonctionnaires en arme. Disposant de tous les pouvoirs, de tous les droits, mais sans aucun devoir. Le ton rugueux, l'œil dur, la manière impitoyable, le geste brutal. Vêtu de bleu marine, le ceinturon encombré de nombreux ustensiles, le faisant ressembler à un homme orchestre, le policier battait l'air, tel un moulin à vent. A sa seule vue, on se taisait, on rasait les murs. Un silence de mort dominait dans les cités. Pourtant, plus la population devenait calme, moins il y avait de manifestations contestataires, et plus le nombre de policiers augmentait. S'ajoutaient à ces hommes d'ordre visibles toute une armée de policiers banalisés, paraissant identiques au commun des mortels, mais avec une petite bosse sous l'aisselle gauche. En complément, des indicateurs et des délateurs permettaient de maintenir cette terreur douce, ce climat apaisé où l'on pouvait désormais entendre une mouche voler. Les passants avaient le regard morne des êtres soumis mais rassurés de pouvoir vivre, au prix de leur soumission. Il était une fois un pays, et des citoyens qui supportaient cela. Frottons-nous les yeux : ce n'était qu'un rêve éveillé. Une démocratie comme la France ne pourrait supporter cela. Le pays de la liberté ne saurait admettre d'être placé sous haute surveillance. Seuls les régimes totalitaires peuvent imposer un pouvoir policier...

MAURICE RAJSFUS

**LES BAVEURS.** Une grosse bavure a été révélée par la préfecture de police de Paris, le 26 février. quatre policiers de la BAC, dont un commissaire et un capitaine ont été mis en examen et immédiatement suspendus par Nicolas Sarkozy. Ces fonctionnaires se sont comportés comme des barbares ordinaires. Nous y reviendrons plus longuement dans le prochain numéro.

### LE PETIT MONDE DE DON SARKOZY

## La gauche sécuritaire

Les effectifs policiers de Saint-Denis (93) ne cessent de se réduire se lamente son maire : 257 gardiens de la paix en 1998 ; 234 en 2000 ; 213 en 2003 ; 197 en 2004. Au secours ! Réaction du maire communiste : « Je demande une entrevue à Nicolas Sarkozy, ministre de l'Intérieur. Le commissariat doit retrouver les effectifs qui étaient les siens lors de la signature du contrat local de sécurité, et j'invite tous ceux qui sont attachés à l'existence d'une police républicaine à se mobiliser. » (Source, *Le Journal de Saint-Denis*, 28 janvier 2004) Ce souci sécuritaire se retrouve dans une brochure municipale, avec l'annonce de l'ouverture d'un bureau de police dans la gare de Saint-Denis et la mise en construction d'un commissariat à La Plaine, lequel devrait accueillir à lui seul une centaine de policiers. Cette « extension du service public » étant présentée comme « très utile aux habitants et aux nombreux salariés de La Plaine. » (Source, *Saint-Denis, votre ville en 2004*)

## Déontologie policière

La commission nationale de la déontologie de la sécurité attire l'attention sur le déroulement de cinq vols charters organisés par le ministère de l'Intérieur, en mars et avril 2003. C'est essentiellement la procédure utilisée qui est montrée du doigt. Ainsi, les compagnies de transport n'ont pas été informées de l'identité des passagers, les fouilles au corps ont fait l'objet d'une durée excessive, la dignité due aux personnes n'étant pas davantage respectée. De même, il est demandé que le menottage ne soit utilisé que « lorsque la personne est considérée comme dangereuse ou susceptible de prendre la fuite » et en aucun cas durant les opérations de décollage ou d'atterrissage. Sans oublier les violences policières habituelles lors de l'embarquement forcé des passagers. On trouve tout cela dans un rapport daté du 19 novembre 2003, mais non encore publié. (Source, *Le Monde*, 9 février 2004)

## Sans urgence absolue...

Le 12 janvier 2003, quatre policiers de Bezons (95) contrôlent un automobiliste qu'ils croient ivre. En fait, l'homme, qui stationne en double file, a été pris d'un malaise en raison d'une crise de diabète. Les policiers frappent cet homme malade, avant de l'entraîner vers le pont de Chatou, où ils l'abandonnent, non sans avoir volé des objets dans sa camionnette. Le 4 février 2004, ces quatre malfrats en uniforme com-

paraissent enfin devant le tribunal correctionnel de Versailles. Manque de chance, les magistrats du siège attendaient toujours les réquisitions du parquet, qui finirent pourtant par arriver à petite vitesse. Le 5 février, réquisitoire du procureur, qui requiert de 12 à 15 mois de prison contre ces représentants d'un ordre public dévoyé. Quant au délibéré... (Sources, *Métron*, 5 février et *20 Minutes*, 6 février 2004)

### CONFÉRENCE DE PRESSE

L'Observatoire des libertés publique a 10 ans, publiant en ce mois de mars 2004 le numéro 100 de *Que fait la police ?* Durant les 10 années écoulées, de Charles Pasqua à Nicolas Sarkozy, en passant par Jean-Louis Debré, Jean-Pierre Chevènement et Daniel Vaillant, le pouvoir de la police est devenu de plus en plus pesant, et les citoyens n'étant plus considérés que comme des « individus ». Sur ce thème, nous comptons sur votre présence à la conférence de presse organisée le **16 mars 2004**, à 11 heures, au CICP, 21ter rue Voltaire - 75011 Paris.

**Dom-Tom**

A l'aube du 1er février, à Paris, un policier violent, et deux de ses amis, ont roué de coups un Martiniquais qui participait à une soirée sur une péniche. L'une des brutes, en uniforme, est guadeloupéenne et sa victime s'est noyée, emportée par le courant, sans qu'il fasse un geste pour la secourir. (Source, Europe 1, 13 février 2004)

**Gros mots**

De passage à Strasbourg, le 9 février, Nicolas Sarkozy « visitait » le quartier, dit « sensible », de HautePierre. Au cours du bain de foule, un jeune homme aurait lancé au ministre de l'Intérieur : « Va niquer ta mère ! » Aussitôt interpellé, le garçon connaissait rapidement son sort puisque le 10 février il écopait d'un mois de prison ferme. (Source, Libération, 12 février 2004)

**Ca cogne !**

Un policier dijonnais, âgé de 51 ans, soupçonné d'avoir tabassé une femme placée en cellule de dégrèvement, a été mis en examen et écroué, le 13 février, pour sévices volontaires... (Source, Libération, 14 février 2004)

**Stakhanovisme**

La prime au mérite de 300 euro, promise aux policiers par Nicolas Sarkozy, ne fait pas l'unanimité dans les rangs. D'abord parce que cette récompense est jugée « dérisoire » par les syndicats, ensuite, comme l'exprime le porte-parole du SNPT : « On va faire travailler les policiers sous la pression de leurs chefs, lesquels veulent faire plaisir au ministre. Monsieur Sarkozy veut faire du chiffre pour servir ses intérêts personnels. » (Source, Le Figaro, 5 février 2004)

**Démonstration**

A Courbevoie (92), des policiers ont jugé qu'il était du plus grand intérêt de parler de leur métier dans une école primaire. Indignation des parents de la FCPE : « Les policiers, venus en tenu, c'est-à-dire armés, ont montré les outils propres à leur travail : gaz lacrymogène, matraques, menottes, gilets pare-balles, etc. » Explication d'un policier : « On a déjà vu un enfant de six ans racketter le goûter de ses petits camarades ! » Alors... (Source, Le Parisien, 3 février 2004)

**Pépettes**

Un policier de la DST a été récemment traduit en Commission de discipline et risque la révocation. L'officier rédigeait de confortables notes de frais qui lui permettaient de mener la grande vie, en Suisse. Les agissements du fonctionnaire étaient connus depuis les premiers mois de 2003. Une année aura donc été nécessaire pour réunir les preuves. Le ministre de l'Intérieur décidera-t-il de révoquer cet excellent policier ? (Source, Le Figaro, 17 février 2004)

## Mauvaises manières exportées

Nos forces de l'ordre ne s'illustrent pas qu'en France par leur comportement violent. A Dakar, comme dans toutes les ambassades de France, ce sont des gendarmes qui assurent la sécurité musclée des lieux. Ainsi, le 13 janvier, une française d'origine africaine, déclare avoir été maltraitée par ces braves gens. Selon l'organisation Rencontres africaines pour la défense des droits de l'homme, la jeune femme, a subi plusieurs dé-

charges électriques, a été menottée, avant d'être traînée et plaquée au sol par trois gendarmes de l'ambassade. Un certificat médical mentionne, « un traumatisme crânien avec hématome occipital important », ainsi que « des plaies abrasives » à deux doigts de la main droite. Au Quai d'Orsay, à Paris, on rejette les commentaires qui font état de prétendus actes de torture et sont évidemment non fondés. (Source, Le Monde, 22 janvier 2004)

## Sarkozy à Nancy (suite)

Le 22 septembre 2003, à Nancy, au terme des journées parlementaires de l'UMP, les CRS avaient chargé brutalement des groupes de jeunes, sans autre raison que la présence du ministre de l'Intérieur à la terrasse d'un débit de boisson sur la place Stanislas. (Se reporter à *Que fait la Police ?* novembre 2003) Le 14 janvier se déroulait le procès en rébellion contre quelques jeunes qui s'étaient retrouvés pacifiquement sur cette place. L'un des accusés décrivait les conditions de son in-

terpellation : « Le seul acte de rébellion que j'ai pu commettre, c'est que j'ai reculé en criant : j'ai peur. » Réaction des CRS qui détestent ceux à qui ils foutent la trouille : « (J'ai été) attrapé par les cheveux par quatre ou cinq CRS et matraqué au sol. » Une jeune femme, qui dansait au milieu de la place, n'était pas mieux traitée, rappelait son avocate : « Elle a été menottée, agenouillée, et traînée à genoux vers la préfecture. » (Source, L'Est Républicain, 17 janvier 2004)

## La parole du policier...

Lorsqu'un voyageur assiste à l'irruption de policiers dans un avion, encadrant un Africain en voie d'expulsion, il devrait savoir que son premier devoir est de ne pas regarder et, en tout cas, de ne rien entendre. Le 31 janvier, un éclairagiste de théâtre, en mission dans la République démocratique du Congo, patiente, comme les autres passagers. L'avion ne peut pas partir car un ressortissant congolais « fait des manières » pour se laisser expulser. L'éclairagiste demande poliment aux policiers de régler le problème car le temps passe. Vingt minutes plus tard, douze à quinze policiers supplémentaires font leur apparition dans l'avion, et l'im-

pertinent est prié de les suivre, tandis que son camarade est débarqué manu militari. L'homme, qui se débat, est aussitôt menotté. Il est placé en garde à vue au prétexte qu'il a insulté un policier. On lui reproche également d'avoir crié : « Sarko Facho ! » Ce voyageur est en colère : « Je n'ai pas dit ça. J'ai 57 ans, et j'ai été sorti comme un gamin qui aurait fait une colère. » Il est convoqué, le 24 mars, au tribunal de Bobigny, en compagnie de deux autres voyageurs, pour y répondre d'outrage à agents, et provocation à la rébellion. Tous trois encourent six mois de prison et 7.500 euro d'amende. (Source, Libération, 3 février 2004)

## Glou-glou

Un capitaine de police, en poste à Marseille, avait un peu trop forcé sur la bouteille. Le 31 octobre 2003, déprimé, il fonçait au volant d'une voiture de service, avant d'être interpellé, ivre-mort. Dans les heures qui précédaient, le policier avait absorbé deux bouteilles de whisky. Alcooolique depuis longtemps, l'officier était en cure de désintoxication, lors du procès. Le 27 janvier l'ivrogne a été condamné à une amende et à une suspension de son permis de conduire de 12 mois. Sans inscription au casier judiciaire, ce qui permet à ce pochtron de rester dans la police. (Source, La Provence, 14 et 28 janvier 2004)

## Les brutes à l'ouvrage

Dans les premiers jours de décembre 2003, une petite bagarre éclate dans un bar du quartier du marais, à Paris. Peu soucieux d'y être mêlé, un jeune homme préfère sortir mais, une fois la porte franchie, il reçoit un coup de matraque sur le menton. Menotté, il est placé en garde à vue, et n'est même pas présenté à un médecin. A sa sortie du commissariat, il porte plainte contre la police, avec constitution de partie civile. Le 5 février, cette plainte n'était toujours pas enregistrée. (Source, Canal +, 5 février 2004)

## Obstétrique

Il a fallu attendre plus de cinq semaines pour apprendre l'incroyable. Le 1er janvier, une détenue de la prison de Fleury-Mérogis, conduite dans un hôpital d'Evry, à la fin de sa grossesse, y a accouché menottée. Pourquoi ? Le personnel médical refusait de travailler en présence des policiers. Moralité, les policiers ont accepté de se retirer à condition de menotter celle qu'ils étaient chargés de surveiller. Il paraît que c'est là une pratique courante. (Source, Le Monde, 11 février 2004)

## Fausses notes policières

Sur Antenne 2, le 20 novembre 2003, Nicolas Sarkozy avait affirmé, avec beaucoup d'aplomb : « Depuis dix-neuf mois, il n'y a pas eu une seule bavure ! » Les faits ont tristement démenti le ministre de l'Intérieur. Selon des chiffres émanant de l'IGS, en effet, le nombre de violences policières étaient en hausse en 2003. Cela pour la sixième année consécutive. Pour cette seule année 2003, il a été relevé dix cas de blessures mortelles (façon délicate de ne pas dire dix morts), contre sept en 2002. Les sanctions contre les policiers ont augmenté de 10%. Malgré ce sinistre bilan, Nicolas

Sarkozy n'a pas oublié de se hausser sur ses petites jambes pour se féliciter : « Le recul de la délinquance n'a pas été payé par l'affaiblissement des règles déontologiques. » A la limite, le ministre se serait même laissé aller à proclamer : « Au contraire même », alors que de l'aveu des policiers - et de leurs syndicats - les contacts sont plutôt rugueux lors des interpellations. En 2003, il y a eu 611 plaintes déposées contre des policiers, pour 560 en 2002 et 517 en 2001. Ces plaintes n'aboutissant que très rarement car elles sont systématiquement classées sans suite. (D'après *Le Monde*, 28 janvier 2004)

## La police à l'école

La loi sécurité intérieure de Nicolas Sarkozy ne cesse de se perfectionner, dans le sens le plus répressif possible. C'est ainsi que deux députés UMP, dont l'ancien juge Alain Marseaud, ont proposé un amendement qui mettrait les établissements scolaires sous très haute surveillance. Extraits : « Lorsque le risque de violence est avéré, les fonctionnaires de police et les militaires de la gendarmerie recevront ins-

truction d'être particulièrement disponible aux demandes des proviseurs et des principaux, pour réprimer les dérives quotidiennes du comportement de certains élèves qui nuisent gravement au déroulement serein de la scolarité, et à la meilleure réussite de tous les élèves... » C'est la guerre ! Et pourquoi pas une filière police et gendarmerie, dès le collège ? (D'après, *L'Echo du Centre*, 16 janvier 2004)

## Ballade ministérielle

Inaugurant sa tournée des vingt-trois « cités exposées de façon récurrente à la violence », le ministre de l'Intérieur est venu se dandiner au quartier de HautePierre, à Strasbourg. Nicolas Sarkozy a été interpellé par un habitant de la cité : « La vraie violence, ce ne sont pas les voitures qui brûlent. Le frigo vide, les loyers qu'on ne peut pas

payer, l'employeur qui claque la porte parce qu'on est d'origine maghrébine, c'est ça qu'il faut combattre ! » Autant s'adresser à un sourd car l'une des mesures annoncées consiste en la mise en place, à demeure, de policiers « référents » devant chacun des deux collèges et des écoles primaires du quartier. (Source, *20 Minutes*, 10 février 2004)

## Rigueur d'en bas

Il n'y a pas de jurisprudence Juppé pour les petits délinquants. Un élu peut impunément détrousser le contribuable, mais le simple pékin n'a pas le droit d'interpeller rudement le premier flic de France. C'était le cas, le 31 janvier, lors d'une bousculade, au Forum des Halles, à Paris, où Nicolas Sarkozy a vu et entendu un badaud lui crier : « Retourne en Chine, espèce de Hongrois ! » Ce qui n'est pas né-

cessairement injurieux. Aussitôt empoigné par les archers du Roy, le jeune homme était jugé, le 2 février, en comparution immédiate - selon la procédure d'urgence. Verdict : un mois de prison ferme et arrestation à l'audience. Moralité : mieux vaut détourner ouvertement de l'argent de sa destination initiale que d'exprimer son agacement. (D'après *Libération*, 4 février 2004)

## Les pandores au lycée

Vingt-deux gendarmes, avec des chiens, accompagnés d'un magistrat, ont débarqué, le 5 février, dans un lycée agricole du maine-et-Loire. Il était 8 heures 15 et les assaillants commencent par menacer les élèves : « Restez calmes. Vous ne bougez pas sinon le chien pourrait percevoir en vous de l'animosité, et ça, il n'aime pas ! » A un

lycéen, âgé de 13 ans, trouvé en possession de 2 grammes de cannabis, et qui va être placé en garde à vue, le magistrat lance : « ...Si cela ne vous plaît pas, vous écrivez à votre député pour que cela change. C'est lui qui fait la loi, et moi, je l'applique »...sans état d'âme. (Source, *Le Monde*, 9 février 2004)

## Performances

14.000 policiers (soit 10% de la corporation) devraient recevoir une prime de résultat de 300 euro, en fin d'année. Restent à définir les critères de performance. Pour certains syndicats de policiers, comme le SNPT et Alliance, cette proposition n'aurait fait l'objet d'aucune concertation. Dès septembre 2003, Nicolas Sarkozy avait annoncé une enveloppe de 25 millions d'euro pour ces primes, mais Bercy n'a pu lui offrir que 5 millions d'euros pour distinguer les meilleurs serveurs de l'Etat. (Source, *France-Inter*, 4 février 2004)

### Distinctions

Nicolas Sarkozy et Dominique Perben se sont vu décerner les Big Brother Awards pour la loi sur la surveillance de la grande criminalité. C'est le 4 février, au cinéma La Clé, à Paris, que les deux ministres ont été distingués par cet Orwell : une splendide statue représentant un ranger dorée piétinant une tête. (Source, *Libération*, 6 février 2004)

### Sursis

En 1999, un adjoint de sécurité avait malmené un chauffeur-livreur au cours d'un interrogatoire un peu poussé. A tort, l'homme était soupçonné d'avoir volé un scooter. Après quatre années de longues investigations, le sous policier a été condamné, le 5 février, à deux mois de prison...avec sursis. Source, *Libération*, 6 février 2004)

### Ecologie

Quoi de plus naturel que la vue de CRS évacuant des Grenoblois qui s'étaient mobilisés depuis plusieurs mois pour empêcher que les arbres du parc Mistral soient abattus. Triste spectacle que la violence de cette centaine de CRS appelés à la rescousse par la municipalité gauche plurielle. Images brutales à l'appui. (Source, Canal +, 10 février 2004)

### Un beau duo

Dans un éditorial consacré à l'affaire Juppé, *Libération* évoque le mépris de la majorité chiraquienne envers les magistrats, avant d'évoquer la loi Perben II, avec ce commentaire : « Le Perben légal est le prolongement par d'autres moyens du Sarkozy policier... » (Source, *Libération*, 6 février 2004)

### Truands municipaux

La municipalité de Dinan (22) a dû se séparer de deux de ses policiers mis en examen et écroués le 4 février. Motif ? Ces défenseurs de l'ordre public local sont poursuivis pour avoir commis de nombreux vols dans les locaux municipaux et associatifs durant leurs heures de service. (Source, *Presse Océan*, 6 février 2004)

### Amicales bourrades ?

Un homme de 65 ans est décédé à Paris, le 30 janvier, des suites d'un grave malaise dans un fourgon de police secours. Interpellé alors qu'il zigzaguait au volant de sa voiture, l'automobiliste avait d'abord soufflé dans un ballon, avec un alcootest négatif. L'homme souffrait de diabète et de parkinson. Aurait-il été amicalement secoué pour lui apprendre à vivre ? (Source, *Le Parisien*, 31 janvier 2004)

### Loi Perben II

« Même les avocats les plus modérés se demandent si l'on se dirige vers un Etat policier. » C'est la réflexion du président du syndicat des avocats de France, au terme d'une manifestation sous les fenêtres du ministère de la Justice, place Vendôme, le 27 janvier. (Source, *Libération*, 28 janvier 2004)

## Justice : les RG veillent au grain

Suite à un débat entre Dominique Barella, président de l'Union syndicale des magistrats (USM) et Nicolas Sarkozy, le 20 novembre, sur France 2, le dirigeant syndical posait cette question : « Tous les juges sont-ils fichés aux RG ? » Pourquoi cette interrogation ? Au cours de cet « échange de vue », le ministre de l'Intérieur avait dit, à plusieurs reprises : « Je sais que Monsieur Barella », etc..., particulièrement à propos de son domicile. Lors des débats du procès d'Alain Juppé, le 10 octobre 2003, la fiche RG d'un autre magistrat avait été publiée dans un quotidien avec cette certitude que cette fiche était sortie du ministère de l'Intérieur et communiquée à la presse. Au final, le président de l'USM, qui avait demandé communication de sa propre fiche RG au ministère de l'Intérieur s'était vu opposé un refus, avec le conseil de s'adresser à la CNIL. Cinq mois plus tard, il se pourrait que les RG soient impliqués dans les basses manœuvres qui ont précédé le verdict d'inéligibilité frappant Alain Juppé, pour financement illégal du RPR. Les juges qui ont condamné l'ancien premier ministre ont témoigné du fait que leurs bureaux et leurs ordinateurs ont été « visités », que des serrures ont été

fracturées, et leurs lignes téléphoniques mises sur écoute alors qu'approchait le jour du verdict. Dans le même temps, des pressions et des menaces, destinées à influencer sur leur décision étaient adressées aux juges. Une menace de mort, par courrier, est même parvenue à la présidente du tribunal de Nanterre. Dès le 16 janvier, d'ailleurs, le substitut du procureur, chargé de l'accusation, avait également été menacé. En haut lieu, on explique, avec gêne, que de telles interventions ne peuvent être le fait que d'officines privées. (Tout comme lors de l'intrusion des « plombiers » de Marcellin, dans les bureaux du *Canard Enchaîné*, il y a une trentaine d'années. Il ne s'agissait alors que de « sonoriser » les locaux de l'hebdomadaire satirique). Par ailleurs, quelques jours avant le verdict, un faux agent de France Télécom s'était présenté au domicile de l'un des magistrats en charge du dossier. D'où cette réaction du secrétaire général du Syndicat de la magistrature : « On peut se demander dans quelle mesure les hommes politiques respectent l'État de droit, et dans quel degré de démocratie nous vivons... » (Sources, *Libération*, 26 décembre 2003 et 31 janvier 2004, *Le Monde*, 2 février 2004)

## Chauffard légal

Une fois de plus, un véhicule de police a renversé et grièvement blessés deux piétons. Cela se passait le 24 janvier, quai d'Orsay, à Paris. Un véhicule des voyages officiels de la police circulait à très vive allure, et à contresens, sans gyrophare ni sirène. Les témoins sont formels. Deux étudiantes ont été grièvement blessées. Le policier chauffard va faire l'objet d'une procédure disciplinaire mais,

précise-t-on à la préfecture de police, les deux jeunes filles traversaient la chaussée en dehors d'un passage protégé. Alors... C'est pourtant oublier que le conducteur doit toujours rester maître de son véhicule et, pour un policier, ne pas se croire sur un circuit de vitesse lorsqu'il n'est pas en mission. (D'après France Inter et France Info, 26 janvier 2004)

**PAROLES SANS MUSIQUE.** Paul Eluard n'a jamais été poursuivi pour outrage envers la police après la publication de ce poème, pourtant très ravageur : « *C'est entendu, je hais le règne des bourgeois / Le règne des flic et des prêtres / Mais je hais encore plus l'homme qui ne le hait pas / Comme moi / De toutes ses forces.* » (Transmis par Œil de fennec, janvier-février 2004)

## J'adhère à l'Observatoire des libertés publiques en tant que membre actif

NOM .....

PRÉNOM .....

ADRESSE .....

.....

.....

Je joins un chèque de 10 euros (minimum) à l'ordre de l'Observatoire des libertés publiques comprenant le service de *Que fait la Police ?*  
7 / 9, Passage Dagorno, 75020 Paris



### Grave soupçon

Une ancienne fonctionnaire de police a été mise en examen, et écrouée, à Lyon, le 23 janvier. Il semblerait que cette citoyenne au-dessus de tout soupçon a participé à l'assassinat de son riche mari épousé quelques mois plus tôt, en juillet 2003. (Source, *Libération*, 28 janvier 2004)

### Au viol !

Un adjoint de sécurité de la police des frontières, en poste Strashourg a été écroué, le 28 janvier, après avoir été mis en examen pour viols par abus d'autorité sur une prostituée, et vol avec violence par personne dépositaire de l'autorité publique. (Source, *Méto*, 29 janvier 2004)

### Grand calme

Depuis le 26 Janvier, le plan Vigipirate est repassé au jaune, soit le niveau le plus faible. Alors, pourquoi voit-on de plus en plus de policiers dans les rues, et même au plus près des écoles ?

### Pépé pandore

Un adjudant-chef de gendarmerie, aujourd'hui à la retraite, avait oublié que, jadis, il faisait la chasse aux voleurs de poule. Le 23 janvier, l'ancien pandore a été mis en examen, et écroué à Bonneville (74). Soupçonné d'avoir commis des vols main armée dans trois bureaux de poste, tout au long du mois de janvier 2004, il a été interpellé par d'autres gendarmes qui l'avaient pris en chasse parce qu'il avait refusé de se prêter à un contrôle. (Source, *Méto*, 26 janvier 2004)

### Encore le sursis

Deux policiers de Rouen, poursuivis pour avoir verbalisé un homme de façon injustifiée, l'accusant de conduite en état d'ivresse alors qu'ils l'avaient interpellé à son domicile, ont connu la rigueur de la justice : un an de prison avec... sursis. (Source, *Le Monde*, 26 janvier 2006)

### Petits poussins

Dix-huit préfets avaient été convoqués par Nicolas Sarkozy, le 26 janvier, pour entendre les grandes lignes du plan contre la délinquance dans les quartiers « difficiles. » Grand moment de cette rencontre lorsque le ministre de l'Intérieur a émis le souhait de voir développer des formations préparant les jeunes, sous statut scolaire, au concours de gardiens de la paix. Des petits poussins, en quelque sorte, capables de devenir d'excellents poulets. (D'après *Libération*, 27 janvier 2004)

### Question naïve

Les policiers coupables d'attouchements ou d'agression sexuelle, et qui ne sont frappés que par une peine de sursis, seront-ils inscrits dans le fichier national des auteurs d'infractions sexuelles ?